

**SÉANCE EXTRAORDINAIRE TENUE À RIVIÈRE-SAINT-JEAN
LE 11 DÉCEMBRE 2023 À 19 H 00.**

Le conseil de la municipalité de Rivière-Saint-Jean/Magpie siège en séance extraordinaire ce 11 décembre 2023.

Étaient présents à cette séance :

La mairesse : Josée Brunet

Les conseillers/ conseillères : Alex Beaudin, poste 1
Lola Lebrasseur, poste 2
Normand Dufour, poste 3, absent
Liane Beaudin, poste 4

Tous formant quorum, sous la présidence de Mme Josée Brunet, mairesse.

Assistent également à la séance, Mylène Poirier, directrice adjointe et greffière adjointe.

**CONSTATION AVIS DE CONVOCATION DE LA SÉANCE
EXTRAORDINAIRE**

Les délibérations du conseil et la période de questions, lors de cette séance, portent exclusivement sur le budget et le programme triennal d'immobilisation.

Conformément à l'article 153 du Code municipal, le conseil, avant de procéder aux affaires de cette séance, constate et mentionne dans le procès-verbal de la séance que l'avis de convocation a été signifié tel que requis par le présent code, aux membres du conseil qui ne sont pas présents à l'ouverture de la séance.

Je, soussignée, Karine Chouinard, Directrice générale et Greffière-Trésorier de la municipalité de Rivière-Saint-Jean/Magpie,

- Certifie avoir convoqué tous les membres du conseil, annonçant la tenue de la présente assemblée,*
- Certifie avoir publié un avis public, annonçant la tenue de la présente assemblée et en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le conseil, 5 décembre 2023.*

Dépôt du certificat d'avis de convocation

La directrice générale greffière-trésorière dépose le certificat de l'avis de convocation ainsi que le certificat de l'avis public annonçant la tenue de la présente assemblée.

OUVERTURE DE LA SESSION EXTRAORDINAIRE

Madame la mairesse Josée Brunet souhaite la bienvenue à tous les membres présents et après avoir constaté la légalité de la convocation et le quorum, déclare le quorum et l'ouverture de la séance extraordinaire portant exclusivement sur le budget et le programme triennal d'immobilisation 2024.

RÉSOLUTION 149-23

LECTURE ET ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR Liane Beaudin
IL EST APPUYÉ PAR Lola Lebrasseur

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE le Conseil municipal adopte l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 11 décembre 2023 à 19 h 00, tel que déposé.

RÉSOLUTION 150-23

PRÉSENTATION PAR MME LA MAIRESSE DU BUDGET POUR L'EXERCICE FINANCIER 2024

Mme la mairesse présente le budget pour l'exercice financier 2024.

Le budget de l'exercice financier 2024 prévoit des revenus égaux aux dépenses et aux éléments de conciliation à des fins fiscales au montant de **1 075 062\$**

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR L'ANNÉE 2023

ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES	
Revenus :	
TAXE FONCIÈRE GÉNÉRALE :	129 978 \$
EAU :	49 054 \$
MATIÈRES RÉSIDUELLES :	17 480 \$
ÉCLAIRAGE DES RUES :	11 659\$
NEIGE :	26 854 \$
Total des Taxes	235 025 \$
Paiement tenant lieu de taxes	96 600 \$
Services rendus	363 925 \$
Transferts	366 658 \$
Autres (fond correcteur)	12 854 \$
Total	863 577 \$
Total des revenus	<u>1 075 062 \$</u>

Dépenses de fonctionnement :	
Administration générale	489 528 \$
Sécurité publique	20 887 \$
Transport	255 579 \$
Hygiène du milieu	128 009 \$
Santé et bien-être	8 000 \$
Aménagement, urbanisme et développement	100 533 \$
Loisirs et culture	69 826 \$
Frais de financement	2 700 \$
Total des dépenses de fonctionnement	<u>1 075 062 \$</u>

RÉSOLUTION 151-23

ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR L'EXERCICE FINANCIER 2024

CONSIDÉRANT QU'en vertu de l'article 954.1, du Code municipal, le conseil doit préparer et adopter le budget de la municipalité pour le prochain exercice financier et y prévoir des revenus au moins égaux aux dépenses qui y figurent;

CONSIDÉRANT QUE lesdites prévisions budgétaires comportent des dépenses de l'ordre de 1 075 062 \$ et des revenus de l'ordre de 1 075 062 \$ pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2024;

IL EST PROPOSÉ PAR Alex Beaudin

IL EST APPUYÉ PAR Lola Lebrasseur

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers d'adopter les prévisions budgétaires de la Municipalité pour l'année 2024, tel que présenté ci-dessus.

RÉSOLUTION 152-23

ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATION 2023-2024-2025

CONSIDÉRANT QU'en vertu de l'article 953.1, du Code municipal, le conseil doit préparer et adopter un programme triennal d'immobilisation pour les années 2024-2025-2026;

OBJET	2024	2025	2026	MODE DE FINANCEMENT
TECQ 2019-2024 : 475 476\$				
Eau potable Magpie				
Construction d'un 2ième puit	150 000 \$			Programme TECQ 2019-2024
Aménagement d'une boucle de virage-Magpie				
Travaux de construction	125 238 \$			Programme TECQ 2019-2024
Ponceau Magpie				
Plan et devis/Construction	75 000 \$			Programme TECQ 2019-2024
Patinoire permanente Magpie				
Plan et devis/Construction	91 514 \$			Programme TECQ 2019-2024
Fosse septique et champs d'épuration - salle communautaire Rivière-Saint-Jean				
Construction	33 724 \$			Programme TECQ 2019-2024
Mise aux normes des fosses septiques (2ième année du projet)				
Construction	1 095 000 \$	➡	➡	Règlement emprunt MAMH
PRABAM : 75 000 \$				
Construction d'un puit au garage municipal	25 000 \$			PRABAM
Construction fosse septique et champs d'épuration au garage municipal	12 000 \$			PRABAM

Génératrice station traitement eau potable Rivière-Saint-Jean	38 000 \$			PRABAM
OBJET	2024	2025	2026	MODE DE FINANCEMENT
Fond des travaux correcteurs : 12 854 \$				
Terrain de camping Rivière-Saint-Jean	12 854 \$			Fond des travaux correcteurs
Salle communautaire Magpie (Fabrique de Magpie)				
Plan et devis, gestion d'ingénierie et surveillance de chantier LG4 Architecte	Plan et devis 78 5000 \$	Surveillance de chantier 42 950 \$		En processus de demande de subvention PRACIM (MAMH)
Plan et devis et surveillance de chantier ARPO groupe conseil Alimentation en eau potable et eaux usées	Plan et devis 26 240 \$	Surveillance de chantier 10 900 \$		En processus de demande de subvention PRACIM (MAMH)
Plan et devis et surveillance de chantier KWATROE mécanique/électrique	Plan et devis 19 125\$	Surveillance de chantier 13 875 \$		En processus de demande de subvention PRACIM (MAMH)
Plan et devis Amérik Innovation structure/civil	22 385 \$			En processus de demande de subvention PRACIM (MAMH)
Nouveau Horizon : 19 898 \$				
Construction d'une rampe d'escalier au bureau municipal	19 898 \$			Subvention Nouveau Horizon
Descente de bateau				
Aménagement et réparation (phase 1)	200 000 \$			Subvention a venir
FRR volet 4 : 100 000 \$ Plan Nord : 100 000 \$ Parc école Rivière-Saint-Jean				
Aménagement/construction/achat du matériels	100 000			Plan Nord
Aménagement/construction/achat du matériels	100 000 \$			FRR Volet 4
OBJET	2024	2025	2026	MODE DE FINANCEMENT
Service Incendie				
Projet intermunicipale	100 000 \$			Fond MRC

IL EST PROPOSÉ PAR Lola Lebrasseur
IL EST APPUYÉ PAR Liane Beaudin

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers d'adopter le programme triennal d'immobilisation 2024-2025-2026 de la Municipalité pour l'année 2024, tel que présenté ci-dessus.

RÉSOLUTION 153-23

FERMETURE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR Lola Lebrasseur
IL EST APPUYÉ PAR Liane Beaudin

ET RÉSOLU QUE la séance est levée à 19h07

LEVÉE DE LA SÉANCE

La présidente Josée Brunet déclare la séance levée à 19h07

Karine Chouinard
Directrice Générale
Greffière- trésorière

Josée Brunet
Mairesse

Mylène Poirier
Directrice adjointe
Greffière adjointe